

BULLETIN D'INSCRIPTION À L'OPÉRATION «REPRISE DE GUIDON»

CONDUCTEUR

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : ____/____/____ Profession : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ @mail : _____

PERMIS ET ASSURANCE

Permis moto n° _____ délivré le ____/____/____
Par : _____
Société d'assurance : _____ N° de police : _____
Valable du : ____/____/____ au ____/____/____

MOTO

Marque _____ Type _____ Cylindrée : _____ cm³
Immatriculation : _____

PRATIQUE DE LA MOTO

Niveau : débutant moyen confirmé

Fréquence : occasionnelle régulière confirmé **Type de déplacement** : trajet domicile-travail loisirs

PASSAGER

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : ____/____/____

Autorisation parentale (si passager mineur)

Je soussigné(e) _____ père mère tuteur légal
de l'enfant _____ déclare l'autoriser à participer à l'action "reprise
de guidon" comme passager du conducteur _____

Date : _____ Signature : _____

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

Nom : _____ Prénom : _____ Téléphone : _____

L'objectif de l'opération «reprise de guidon» est de sensibiliser les motocyclistes aux risques inhérents à la pratique de la motocyclette, plus particulièrement à l'issue de la trêve hivernale particulièrement accidentogène sur la période de mars à mai qui marque, pour les motocyclistes, un retour de la cohabitation routière avec les automobilistes, les conditions météorologiques parfois piégeuses ainsi qu'une technique de pilotage moins précise à se réapproprier.

Déroulement de la journée : accueil des participants à 8h30, trajectoire de sécurité (théorie + mise en pratique sur un parcours de 100 km dans l'Aisne), repas du midi dans un restaurant (pris en charge et couvert par les frais d'inscription), rotation sur différents ateliers sur pistes avec moto-écoles de 14h à 17h, jeu-concours et collation vers 17h, fin de l'opération vers 18h.

Les inscriptions sont limitées à 60 motos et seront enregistrées par ordre d'arrivée. Les frais d'inscription s'élèvent à 20 € en solo ou 40 € avec passager. À l'arrivée, seront contrôlés : pneus, freins, feux, carte grise, assurance, permis de conduire, équipements (casque, gants, blouson, pantalon, chaussures). Prévoir vêtements de pluie.

L'organisation se réserve le droit de refuser toute moto présentant des anomalies dangereuses pour la sécurité ou tout participant non revêtu des équipements de sécurité nécessaires. La consommation d'alcool est **strictement interdite** pendant toute la durée de l'opération.

Tout comportement jugé inadapté, dangereux ou allant à l'encontre du présent règlement et constaté par l'organisation, fera l'objet d'une exclusion du participant, sans que cela n'ouvre droit au remboursement de ses frais d'inscription.

Il est demandé aux participants de prévoir le plein de leur moto avant l'accueil sur le site de l'opération.

Par mon inscription, je reconnais implicitement avoir pris connaissance des instructions contenues dans le présent règlement. Je dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas d'incident ou accident que je pourrais provoquer ou subir au cours des activités proposées, et renonce à tout recours contre l'État et ses agents.

Date : _____

Signature : _____

Je souhaite participer à l'opération du samedi 1^{er} avril 2017 dimanche 2 avril 2017
Je joint ma participation d'un montant de 20 € (solo) 40 € (avec passager)

Informations au 03 23 24 65 65 ou sur ddt-srter-er@aisne.gouv.fr
Inscription par bulletin accompagné du règlement de 20 € / personne
(par chèque au nom de «Sur le Piste des Houpeux»
à renvoyer par courrier **avant le 26 mars 2017** à l'adresse suivante :

«Sur le Piste des Houpeux» 28 rue des Houpeux 02410 SAINT-NICOLAS-AUX-BOIS